



Wallonie

Commune de FLERON

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Conformément à l'article D.VIII.1 du Code du Développement Territorial (CoDT), est organisée une enquête publique relative à l'adoption d'un Schéma d'Orientation Local, en vue de l'ouverture de la ZACC dite de Magnée.

Le projet consiste en la création d'un Schéma d'Orientation Local (S.O.L.), sur la zone qui couvre une superficie de 46 hectares intégrant la ZACC de Magnée, la zone de services publics et d'équipements communautaires, incluant des locaux du Collège Sainte-Julienne, de l'IEPS de Fléron mais également un immeuble à appartements au centre du projet, baptisé la Résidence des Cèdres, la végétation constituant le Parc communal des Grimonprés, la rue Charles Deliège menant au sanatorium et le bord de chaque voirie délimitant le site en question.

La personne à l'initiative du schéma est la société FONCIERE INVEST.

L'autorité compétente pour adopter le Schéma d'Orientation Local (S.O.L.) est le Conseil communal.

Le projet a fait l'objet d'un rapport sur les incidences environnementales.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête :

- sur rendez-vous uniquement (04/355.91.64), les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Rue François Lapierre, 33 à 4620 Fléron;
- les 21/10/2026, 28/10/2026, 04/11/2026 et 11/11/2026 jusqu'à 20 heures.

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Mme Delphine COSTE, Conseillère en Aménagement du Territoire et en Urbanisme, Service Urbanisme – téléphone : 04/355 91 64 - mail : urbanisme@fleron.be

L'enquête publique est ouverte le 19/10/2026 et clôturée le 20/11/2026.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration Communale de Fléron – Service

Urbanisme, Rue François Lapierre, 19 à 4620 Fléron,

- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete_urbanisme@fleron.be ,

- remises à la Commune de Fléron, à l'attention du Service Urbanisme dont le bureau se trouve Rue François Lapierre, 33 à 4620 Fléron,

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : SOL GRIMONPRÉS

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service Urbanisme (04/355.91.64) ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

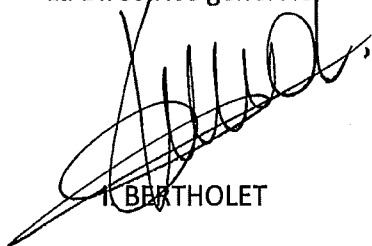
La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Administration Communale de Fléron – Service Urbanisme, Rue François Lapierre 33 à 4620 Fléron, le 20/11/2026, à 11h00.

La personne chargée de donner des explications sur le projet est le Service Urbanisme dont le bureau se trouve Rue François Lapierre, 33 à 4620 Fléron.

Fléron, le

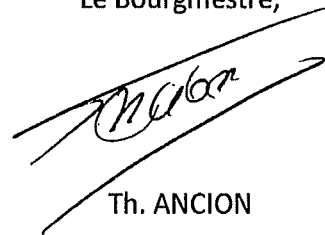
21 SEP. 2026

La Directrice générale,


I. BERTHOLET



Le Bourgmestre,


Th. ANCION